

Api 'ours[©]

PROGRAMME DE PLANTATIONS, RUCHES ET POLLINISATION

Un programme complet autour des enjeux pour la biodiversité dans les Pyrénées



Association FERUS

Contact :

Aurélia PUERTA, *Chargée de missions*
oursferus@gmail.com

06 46 62 19 47

Maison des associations

31160 Arbas

Siège de FERUS : B 163 Cité des associations – 93 la
Canebière – 13001 – Marseille / 04 91 05 05 46

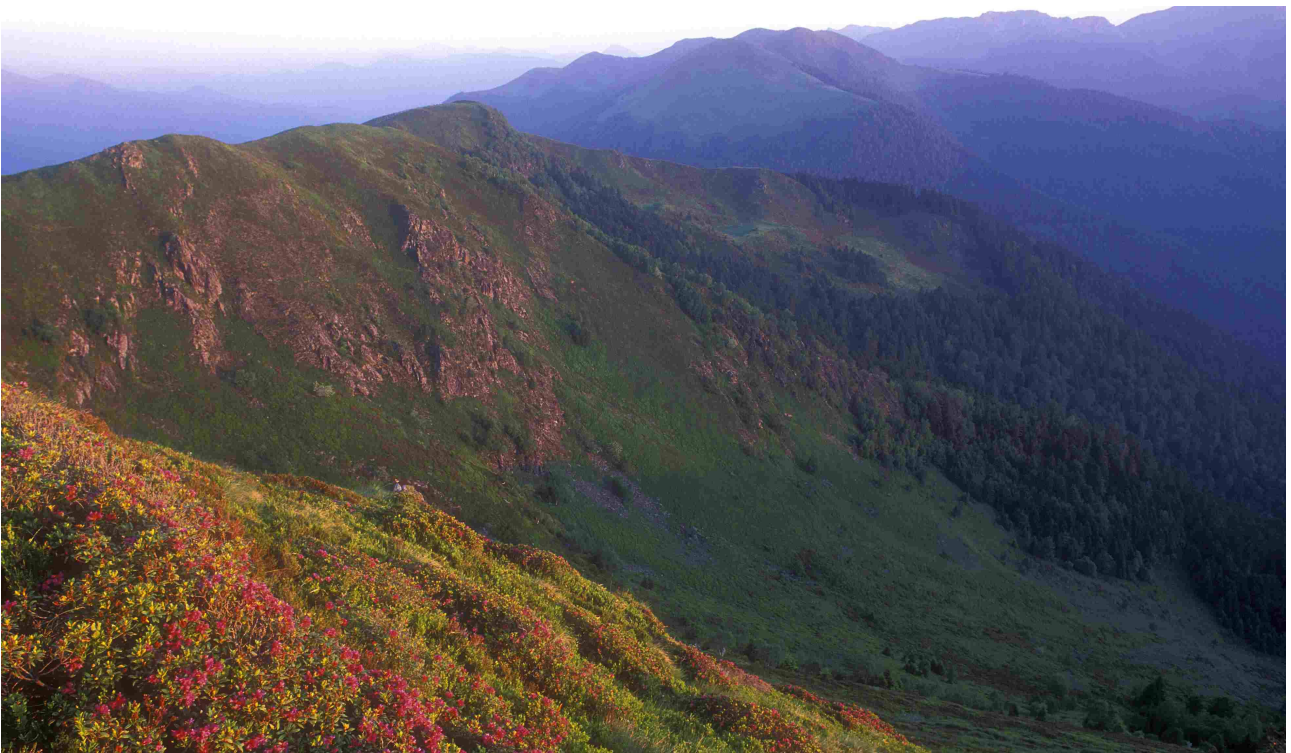


© Marie Barneix

FERUS lance un nouveau programme de plantations, ruches et pollinisation, nommé **Api'ours® : Un programme complet autour des enjeux pour la biodiversité dans les Pyrénées.**

Avec l'aide des habitants pyrénéens, FERUS espère constituer un réseau de parcelles sur lesquelles seront plantés des arbres fruitiers et/ou placées des ruches, dans le but de favoriser la pollinisation, maintenir l'apiculture en zone montagne, et assurer ainsi la fructification nécessaire à la survie de la faune sauvage, dont l'ours.

Un projet pédagogique avec, entre autres, les scolaires s'inscrira dans le programme et pourra être jumelé aux différents chantiers de « plantations » et de « ruches ».



Sommaire

Api'ours, programme de plantation, ruches et pollinisation _____ **p.5**

<u>Un programme réfléchi</u>	p.7
<u>Le programme de plantations, ruches et pollinisation « Api'ours »</u>	p.8
→ Un travail avec les propriétaires terriens	p.8
→ Un travail avec les communes	p.8
→ Un travail avec les apiculteurs	p.9
→ Un travail d'éducation à l'environnement	p.9
<u>Un programme renforcé par une présence accrue terrain durant l'été</u>	p.10
<u>Pérennisation</u>	p.10
<u>Des améliorations à venir</u>	p.11
<u>Sources</u>	p.13

Api'ours

Programme de plantations, ruches et pollinisation

Un programme complet autour des enjeux pour la biodiversité dans les Pyrénées

FERUS s'apprête à lancer un programme autour des pollinisateurs et l'ours ; les premiers représentent les enjeux de survie de la biodiversité de demain et l'ours est l'espèce emblématique de la biodiversité préservée dans les Pyrénées.

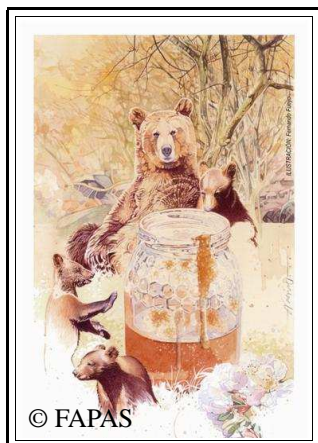
En effet, la biodiversité n'est pas simplement l'addition des espèces, c'est un ensemble formé des espèces, de leurs variations génétiques, de leur abondance relative et de l'ensemble de leurs relations au sein des écosystèmes dans lesquelles elles s'épanouissent.

Pour conserver la biodiversité, il faut :

→ A, **conserver les écosystèmes et leur fonctionnalité**. Ce n'est pas facile, malgré la faveur nouvelle de l'opinion, les conflits d'intérêts sont toujours considérables. Étalement de l'urbanisme (nos maisons), activités industrielles (nos emplois), agriculture intensive (notre alimentation), infrastructures (notre liberté de déplacement), tourisme... nous contribuons tous à détruire la biodiversité.

→ B, il faut aussi, **conserver les espèces elles-mêmes**. Leurs habitats disparaissent (cf le A) mais elles sont aussi victimes de conflits directs avec l'homme. C'est le cas des prédateurs, des ravageurs, des espèces convoitées pour la viande, les trophées, la captivité... Le changement climatique s'ajoute aux facteurs précédents et les amplifie mais il n'est pas pour le moment la principale cause d'érosion de la biodiversité.

Nous sommes conscients que résoudre les conflits dans un sens favorable à la biodiversité fabrique souvent des mécontents, lesquels organisent la résistance, à commencer par celle du bulletin de vote. Mais nous refusons que les officiels pensent qu'en sacrifiant quelques espèces, ou quelques espaces, dont le sauvetage apparaîtrait trop problématique, ils contribuent à pouvoir préserver quoi que ce soit.



Ainsi de l'ours. Ce n'est pas la seule espèce emblématique de cette bataille pour la biodiversité, mais c'est la plus connue en France. L'ours incarne bien la double problématique A et B puisque la forêt pyrénéenne est menacée et qu'il est lui-même victime de braconnage et d'ostracisme. Sa conservation est passionnante, enjeu de notre capacité à sauvegarder et accepter « l'autre ». Il est important que nos concitoyens pyrénéens mesurent tous les enjeux autour de la biodiversité pour notre avenir. La biodiversité n'est pas ce qui reste quand sont passés les aménagements publics et les intérêts privés ponctuels.

FERUS souhaite apporter sa contribution sur le terrain en complément du travail mené par le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour le schéma Régional de Cohérence Écologique en Midi-Pyrénées.

Le Président de la République, à l'occasion de la « conférence environnementale » du 14

septembre 2012, a déclaré « *Mais il y a un autre enjeu, pour notre planète et pour notre pays, c'est la biodiversité. Elle est notre bien commun, chacun d'entre nous doit en être convaincu. Cela commence d'ailleurs par l'éducation à l'environnement qui devra être mieux intégrée dans les programmes scolaires.* »

Il convient en effet de sensibiliser, d'éduquer et d'impliquer tous les acteurs locaux sur ce vaste domaine qu'est la biodiversité. **Les Français sont conscients désormais de l'importance négative du réchauffement climatique pour l'avenir de notre planète et de ses habitants, œuvrons pour qu'ils s'approprient également l'importance positive de la préservation de la biodiversité.**

Le projet « Api'ours » de FERUS vise notamment à :

- ➔ renforcer et développer la culture de la nature à travers l'ours ;
- ➔ replacer la biodiversité dans son contexte au sens large ;
- ➔ interpeller les hommes sur leurs responsabilités passées, présentes et futures vis à vis de la biodiversité ;
- ➔ rétablir l'évidence de cette relation Homme/Nature ;
- ➔ impliquer les acteurs locaux du territoire dans cette prise de conscience en faveur de la biodiversité ;
- ➔ améliorer l'acceptation de l'ours par la population locale et donc favoriser une meilleure cohabitation.

Précisons que nous n'ignorons pas l'existence du pastoralisme dans les Pyrénées. Mais FERUS décide de ne plus se focaliser uniquement sur le monde de l'élevage qui bénéficie non seulement du soutien des associations de protection de la nature depuis près de 40 ans et des mesures obtenues pour le pastoralisme par les ONG, mais aussi de nombreuses aides et subventions de l'État et de l'Europe. Nous constatons que tout est fait pour rendre la cohabitation facile et même financièrement rentable mais on se heurte à une instrumentalisation de l'ours par le monde de l'élevage. La stratégie de FERUS à court terme dans les Pyrénées est plutôt de "contourner" l'opposition structurée des durs de l'élevage en travaillant avec de nouveaux partenaires.

Les plantations et les ruches seront donc utilisées pour travailler avec de nouveaux acteurs locaux autour de l'ours mais aussi pour la biodiversité au sens large car comme vu plus haut (cf. A et B), tout est lié.



Un programme réfléchi

Dans les Monts Cantabriques (Espagne), en favorisant une bonne cohabitation avec la population locale, le FAPAS (Fondo para la Proteccion de los Animales Salvajes) est un acteur majeur du développement de la population d'ours dans les Asturies. Certains freins au développement de la population d'ours que nous



retrouvons dans les Pyrénées ont été surmontés ou atténués dans les Asturies, grâce à son travail avec les habitants et divers projets avec les acteurs du territoire, suivant notamment un slogan partagé « ce qui est bon pour l'ours est bon pour vous ».

En 2011, FERUS a mené une étude approfondie des projets du FAPAS en faveur de l'acceptation de l'ours par les locaux et de leur transposition au contexte pyrénéen. Cela a donné lieu notamment au mémoire de Marie Barneix (MASTER 1: Ingénierie en Environnement et Gestion de la Biodiversité – 2011 – Université Montpellier II Sciences et Techniques) : « *Les programmes pour la conservation de l'Ours brun dans les Asturies (Espagne) : une nouvelle perspective pour la sauvegarde de la population d'Ours brun dans les Pyrénées ?* Projet FERUS-FAPAS ».

Le FAPAS est devenu en 10 ans un acteur important et reconnu pour la conservation de la faune sauvage dans les territoires du sud des Asturies. L'implication des acteurs locaux dans les travaux de conservation a renforcé l'efficacité des actions menées. Bien que les contextes Pyrénées/Cantabriques présentent des différences notables, FERUS trouve pertinent de s'inspirer des programmes du FAPAS pour initier de nouvelles dynamiques en matière de collaboration, de travail et d'approches.

Ces programmes intègrent l'ensemble des notions de développement durable. Leurs applications aux Pyrénées devraient faire évoluer les opinions, impliqueront davantage les habitants dans les actions de conservation en offrant des opportunités économiques, tout en préservant les systèmes écologiques de montagnes et l'ours en particulier.

Le programme de plantations, ruches et pollinisation « Api'ours »

Il s'agit d'un programme destiné à impliquer et sensibiliser la population locale dans son ensemble autour du phénomène de pollinisation et de l'importance de la préservation de la biodiversité pyrénéenne.



L'Abeille domestique (*Apis mellifera*) fait partie des animaux domestiqués par l'homme pour son miel et sa cire. Grâce à elles, 80% des espèces végétales sont pollinisées, 35% de la production alimentaire mondiale en tonnage dépendent d'elle. Le monde apicole représente 10% du chiffre d'affaires de l'agriculture mondiale.

L'état de l'apiculture dans les Pyrénées devient de plus en plus critique, le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer chaque année. En 2007, certains apiculteurs ont perdu la moitié de leur cheptel. La diminution de certains éléments naturels comme les haies, les talus ..., et l'utilisation de produits phytosanitaires ont limité les apports alimentaires des abeilles.

Le programme « Api'ours » comportera plusieurs actions de terrain, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

→ Un travail avec les propriétaires terriens

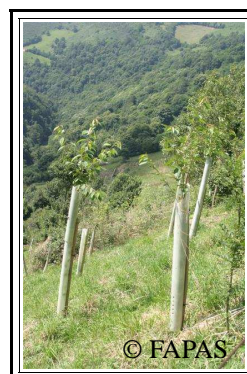
Les plantations auront lieu sur des terrains privés suivant le **slogan « ce qui est bon pour l'ours et les abeilles est bon pour vous »** ; en effet, le propriétaire terrien bénéficiera du produit des plantations d'arbres fruitiers et dans 50 ans du bois généré. Nous planterons des espèces autochtones pour éviter d'avoir des espèces envahissantes et mettre en danger la biodiversité locale. Une attention particulière sera portée pour la plantation d'espèces anciennes pour **maintenir la diversité biologique**.

→ Un travail avec les communes

Certains chantiers de plantation seront proposés sur des terrains communaux.

Comme par exemple la réalisation de haies à proximité d'un chantier de plantation d'arbres fruitiers ou/et de mise en place de ruches. Il sera proposé aux habitants de prendre part au chantier et des **animations** autour de ces chantiers seront organisées **pour les membres des conseils municipaux et les habitants afin de sensibiliser les particuliers et les agriculteurs à l'importance des éléments paysagers (bordures, talus, lisières ...)** pour le principe de pollinisation via notamment les abeilles,

facteur indispensable pour la vie dans son ensemble. L'idée est également de faire prendre conscience si besoin aux communes qu'une gestion des milieux sans pesticides est possible sur leur territoire et de sensibiliser si besoin est les agriculteurs sur l'importance des jachères apicoles dans leurs cultures.



→ Un travail avec les apiculteurs

FERUS mettra à disposition d'apiculteurs des ruches supplémentaires ; le produit de la ruche sera au bénéfice de l'apiculteur qui aura pour mission en échange de s'occuper de la ruche et augmenter ainsi le pouvoir de pollinisation. En 2011, FERUS a réalisé un travail auprès des apiculteurs de la Haute-Garonne et de l'Ariège via notamment un questionnaire. On constate clairement que le monde apicole souffre et a besoin d'aide. Grâce au programme « Api'ours », FERUS souhaite lancer une nouvelle dynamique en matière de collaboration mais aussi contribuer à la valorisation du monde apicole.



Les ruches seront placées en priorité sur les secteurs des propriétaires terriens et des communes impliqués dans ce programme.

Nous faciliterons également la mise en place de moyens de protection (clôtures), des ruches contre la gourmandise de l'ours.

→ Un travail d'éducation à l'environnement

La réalisation de ces actions concrètes (plantations/ruches) sera associée à des sorties pédagogiques sur le terrain avant, pendant et après les chantiers.

Les chantiers de plantations et de clôtures pour les ruches seront réalisés dans le cadre d'un programme de bénévolat (FERUS a déjà deux programmes de bénévolat donc une grande expérience dans ce domaine) ; il sera proposé aux scolaires de s'associer ponctuellement aux plantations : planter un arbre tout en prenant conscience des enjeux du cycle de vie grâce à la pollinisation.

En effet, le programme « Api'ours » constitue un très bon support pour sensibiliser le public à la nécessité de préserver la biodiversité au sens large, et donc de protéger l'ours et les abeilles qui en font partie.

L'éducation environnementale auprès des enfants (essentiellement), constitue un pilier pour la protection de la nature, la biodiversité et rétablir l'évidence de cette relation Homme/Nature. En sensibilisant les enfants, on les implique et indirectement on sensibilise leurs parents. En visant la jeunesse, on prépare l'avenir, car ce sont les nouvelles générations qui pourront faire évoluer les choses dans le bon sens, si seulement on leur donne les outils, les connaissances pour, et si on leur en fait prendre conscience assez tôt.



Pour les premiers chantiers de plantations, FERUS bénéficiera notamment de l'aide et de l'expertise de l'équipe du FAPAS.

Un programme renforcé par une présence terrain accrue durant l'été



FERUS sera présent aux côtés des partenaires de ces actions sur les habitats.

Chaque été, FERUS mène une action d'information et de communication sur l'ours – *Parole d'ours* – sur toutes les Pyrénées. Ce sont près de 30 bénévoles qui chaque été sillonnent le massif. Des explications, des démonstrations et des rencontres avec les partenaires de ces actions sur les habitats seront ajoutées aux actions classiques du programme d'éco-bénévolat *Parole d'ours*.

Pérennisation

En Espagne le FAPAS (ONG) conduit une opération intéressante, + *Osos – CO2*. Cette action « *Plus d'ours, moins de CO2* » plaît beaucoup au niveau du grand public, sur le plan national. Elle consiste à planter des arbres qui donnent des fruits que mangent les ours (et d'autres animaux). Ces plantations en plus de limiter les émissions de CO2 participent à l'amélioration de l'habitat : diversité d'espèces, plus de nourriture, entretien de terrains en friches. Ce programme a été créé pour inciter les entreprises à financer les actions du FAPAS et compenser leurs émissions de CO2 par des plantations. De nombreuses entreprises ont adhéré à ce programme et compensent ainsi leurs émissions tout en participant à la conservation de l'ours. De plus l'association organise des journées pendant les week-ends où elle propose aux employés des entreprises qui financent les programmes de participer (exemple avec des employés de Carrefour qui pendant un dimanche, ont participé aux plantations, journée découverte, nature, « bonne action », sortie gratuite...).



Une fois le programme « *Api'ours* » lancé et éprouvé, il est prévu d'avoir recours à cette opportunité économique des entreprises françaises au bénéfice de l'habitat pyrénéen, des communes, des apiculteurs et des propriétaires terriens tout en préservant les systèmes écologiques des montagnes.



Des améliorations à venir

•Développement d'une coopération transfrontalière Franco-Espagnole ;

•La réalisation d'une zone expérimentale (plantations, ruches, haies ...) sur une commune pour avoir à terme un lieu facile d'accès qui permettra un déploiement plus important du travail d'éducation à l'environnement.

En 2011, nous avons déjà réalisé une étude du potentiel mellifère sur une commune de Haute-Garonne.

•Des stations de pollinisation : à l'instar de ce que fait notre partenaire espagnol le FAPAS dans les Monts Cantabriques.

Le FAPAS conduit aussi un programme de récupération et d'installation des abeilles sauvages. Il favorise le retour ou la présence de l'abeille sauvage en zone à haute valeur écologique afin d'augmenter la pollinisation et le niveau de fructification des espèces végétales favorables au régime alimentaire de l'ours.



Cette stratégie a été mise en place suite au déclin des colonies d'abeilles affectées du parasite varroa. Le FAPAS a ainsi créé des stations de pollinisation sur des terrains publics et privés.

Terrains du FAPAS : stations de pollinisation gérées par le FAPAS qui se charge alors de l'entretien, de dupliquer les ruches et de traiter les abeilles.

Terrains privés : le FAPAS met en place les mesures de protection pour les ruches (parcs électrifiés), collabore avec un apiculteur pour que ce dernier installe ses colonies et profite du terrain et de la sécurité gratuitement. Les apiculteurs se chargent de l'entretien des ruches. Ce type d'arrangement permet à l'éleveur d'abeilles d'avoir plus de ruches et ainsi plus de miel. Le FAPAS assure le relais entre les propriétaires de terrains et les apiculteurs (qui voient ainsi leurs difficultés à trouver un terrain diminuées), l'association « choisit » le terrain afin que l'environnement soit favorable à l'apiculture, favorable à la fructification et bénéfique aux espèces animales.

En France, nous avons l'association Pollinis qui crée des conservatoires d'abeilles noires mais hors du massif pyrénéen pour l'instant. « *En créant des conservatoires d'abeilles noires dans toutes les régions de France, Pollinis entend recréer un habitat naturel propice au développement des abeilles. Les abeilles locales, dites "abeilles noires", sont favorisées, car ce sont elles qui, quoique vivant en France depuis des siècles, subissent le plus fort déclin ces dernières années.*

Chaque rucher conservatoire est composé de petits groupes d'une dizaine de ruches disposées en différents lieux sur un vaste terrain protégé permettant de cultiver de nombreuses espèces de fleurs et de plantes locales, de fruits et légumes, qui sont autant de pollens variés qui seront butinés par les abeilles. »

Nous pourrions nous appuyer sur le travail mené par Pollinis en France pour créer des

stations de pollinisation sur le massif pyrénéen à l'instar du travail réalisé par le FAPAS.

• **Accompagner le développement et le maintien de corridors écologiques, conformément notamment à la Trame verte et bleue.**

FERUS va conduire dès 2014 le programme « Api'ours » sur les secteurs de présence des ours en Haute-Garonne et en Ariège. Dans les années à venir, FERUS développera ces deux types d'action (plantations et ruches) dans les zones limitrophes aux zones de présence des femelles suitées.

Tout en étant utile pour l'implication des locaux dans cette prise de conscience en faveur de la biodiversité au sens large, il s'agira d'une partie visible, sympathique et publique destinée à faciliter l'acceptation et l'appropriation des ours et de ceux qui leur viennent en aide notamment dans les nouveaux territoires que va occuper l'espèce.

En effet, la conservation de l'ours brun étant une obligation légale en regard de la directive européenne 92/43 dite « Habitats », nous ne pouvons envisager que deux alternatives :

→ soit l'ours n'est considéré et géré que comme une contrainte, et le conflit perdure, ce qui ne nous exonère pas de nos obligations ;

→ soit on accepte l'idée qu'il constitue également un atout sous la forme d'un potentiel de développement et de valorisation inexploité, et nous avons une chance de concilier les enjeux **économiques et écologiques, c'est-à-dire de mettre en œuvre un véritable développement.**



Sources :

- Mémoire de Marie Barneix, MASTER 1 Ingénierie en Environnement et Gestion de la Biodiversité – 2011 – Université Montpellier II Sciences et Techniques, « *Les programmes pour la conservation de l'Ours brun dans les Asturies (Espagne) : une nouvelle perspective pour la sauvegarde de la population d'Ours brun dans les Pyrénées ?* Projet FERUS-FAPAS ».
- Dossier État de l'apiculture dans les Pyrénées, Adeline Becouse, BTS GNP GEN 2, stage réalisé pour FERUS en 2011
- « *Pour une gestion de l'aménagement rural alliée des abeilles* » par Axel Decourtye, Jean-Louis Bernard, Philippe Lecompte, Bernard Vaissière.
- « *abeilles, pollinisation et agriculture* » de l'académie d'Agriculture de France par Alain Rérat.
- « *Mortalités, effondrements et affaiblissements des colonies d'abeilles* », rapport de l'IFSSA
- « *Recherche de Friponil dans l'air ambiant en limite de parcelles* » ORAMIP (observatoire régional de l'air en Midi-Pyrénées)
- « *Mortalité des abeilles 2006/2007- Recherche des causes et hypothèses de travail* » par Joël Schiro
- « *Audit de la filière miel* » GEM
http://www.itsap.asso.fr/downloads/publications/filiere_apicole2004.pdf
- « *Les abeilles ont besoin d'un plan d'urgence* », *Sciences et Avenir* avril 2009
- « *La Disparition des abeilles : pourquoi et comment agir ?* », dossier/débat entre UNAF, la LPO, Agir pour l'environnement et MDRGF
- « *Jachères apicoles et jachères fleuries : la biodiversité au menu de quelles abeilles ?* », INRA septembre 2007
- « *Les microorganismes isolés de l'acarien Varroa Destructor et la vérification de leur pathogénité* », J.HRABK